

Un dispositif d'accompagnement coordonné et renforcé pour des personnes âgées souhaitant rester vivre à leur domicile.







> Philémon comment ça marche?

En coordonnant un parcours d'autonomie et de santé personnalisé, en lien avec les services d'aides et de soins à domicile partenaires, Philémon apporte bien plus qu'un plan d'aides classique.

Il propose aux personnes âgées un accompagnement complet, renforcé et sur mesure avec la mise en place d'aides techniques, de soins, de services à la personne, de lien social et de soutien psychologique.

Prise en charge financière :

L'accompagnement Philémon est pris en charge à 100% par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (au titre de l'article 51).

Toutefois, si le bénéficiaire souhaite souscrire à des solutions optionnelles, un reste à charge sera à prévoir.



Identification d'un bénéficiaire par les professionnels de santé ou de l'aide à domicile Toute personne âgée de + de 60 ans en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) et résidant dans l'une des communes couvertes* peut être orientée vers le dispositif Philémon par :

- · son médecin traitant
- · la Maison Départementale de l'Autonomie
- · le SPASAD
- · le Centre Communal d'Action Sociale
- Pour les personnes de plus de 75 ans et sur prescription du médecin traitant, une évaluation gériatrique standardisée peut être organisée au CHU d'Angers.
- * Andard, Angers, Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Brain-surl'Authion, Corné, La Daguenière, Les Ponts-de-Cé, Mûrs-Erigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Jean-de-la Croix, Sainte-Gemmessur-Loire, Sarrigné, Trélazé.



Intervention au domicile d'un ergothérapeute L'ergothérapeute intervient auprès de la personne pour échanger avec elle sur ses habitudes de vie, son état de santé, ses besoins et ses attentes, et étudier les aménagements et les équipements nécessaires.

Pour être complet et personnalisé, le bilan d'évaluation tiendra compte des avis des professionnels de santé et des aides à domicile qui interviennent déjà chez la personne.



Proposition de services adaptés à la situation L'ergothérapeute, en concertation avec les professionnels intervenant au domicile, établit un plan d'accompagnement en sélectionnant, parmi les solutions et les services d'aides disponibles dans l'offre Philémon, ceux qui répondront aux besoins du bénéficiaire.









RESTER AUTONOME EN TOUTE SÉCURITÉ

Auxiliaire de vie à domicile*:

aide pour les gestes du quotidien (toilette, ménage, repas, tâches administratives...). Un passage la nuit peut être organisé si besoin.

Adaptation du logement:

mise en place d'aides techniques et d'équipements innovants et connectés pour aider à se déplacer, communiquer, contrôler à distance des éléments du domicile (éclairages, chauffage, volets...).

Téléassistance 24h/24 et 7j/7 :

installation d'équipements pour alerter en cas de besoin :

- un bouton d'appel assure la mise en relation avec un professionnel qui pourra rassurer ou faire intervenir les secours en cas de chute, de malaise ou de blessure.
- la téléassistance intuitive (détecteur de mouvements) permet aux proches ou à des professionnels d'être prévenus en cas d'activité inhabituelle.





BÉNÉFICIER D'UN SUIVI MÉDICAL RÉGULIER

Infirmier à domicile*:

venue d'un infirmier en journée pour dispenser les soins (pansements, distribution des médicaments, injections...).

Télésurveillance médicale :

installation d'un système intelligent de télémédecine relevant les paramètres physiologiques (fréquence cardiaque, pression artérielle, température, poids) et permettant un suivi quotidien par un professionnel de santé. En cas de risque de décompensation, une alerte est déclenchée pour assurer une prise en charge rapide.

Téléconsultation:

mise à disposition d'un service pour permettre au bénéficiaire d'échanger avec un professionnel de santé à distance, obtenir un avis médical ou recevoir une ordonnance.





PRENDRE SOIN DE SOI ET GARDER DU LIEN SOCIAL

Services à domicile*:

aides de professionnels pour se sentir bien : coiffure, massage...

Animations*:

participation possible au programme d'activités de l'EHPAD situé à proximité du domicile (et intégré au dispositif Philémon**) pour échanger, partager de bons moments et rompre l'isolement.

Soutien psychologique:

accès à des entretiens individuels et confidentiels avec un psychologue pour le bénéficiaire et/ou son aidant afin d'exprimer ses ressentis et prévenir le risque d'épuisement psychologique (séances par téléphone ou au domicile).

Aide aux démarches administratives :

accompagnement et conseils dispensés par un travailleur social concernant les démarches administratives et l'accès aux droits.

** certains EHPAD du Groupe VYV (Les Noisetiers, L'Orée du Parc, Bel Accueil, Picasso et Le Logis des Jardins), de la Ville d'Angers (Gaston-Birgé et César-Geoffray) et du CHU d'Angers (Saint-Nicolas)

Le pack technologique Philémon

un environnement intelligent pour l'autonomie et la santé

Installé dans un panneau tête de lit ou une table de nuit, le pack permet d'équiper très facilement le logement :

- d'un éclairage et d'un chemin lumineux pour éviter les chutes
- de capteurs intelligents pour alerter en cas de chute ou de situation anormale
- d'une tablette numérique pour gérer facilement le système domotique du logement, communiquer avec ses proches, réaliser des téléconsultations et bénéficier d'une solution de télésurveillance médicale intelligente





Philémon: un réseau coordonné d'intervenants

L'offre Philémon prend appui sur un ensemble de services proposés par des professionnels de santé, de la prise en charge des personnes âgées et de l'accompagnement à domicile du Maine-et-Loire.

















Philémon intègre également les solutions de partenaires du Groupe VYV.



















CENTICH



Un besoin d'information sur le dispositif Philémon?

CONTACTEZ-NOUS

Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie et la santé.



contact@centich.fr









ÉDITION SEPTEMBRE 2021